

jours de s'appeler les uns les autres *la coterie*.

Chose singulière : les Compagnons noirs s'éloignèrent rapidement des traditions religieuses autrefois communes à tout le Compagnonnage, et, comme en ces sortes de changements, il est rare que l'on change modérément, ils devinrent d'acharnés ennemis des choses de Dieu et de l'Eglise.

Des bruits sinistres couraient sur eux : on prétendait qu'un prêtre qui avait consenti à dire la messe pour un Compagnon de la Croix-d'Argent, avait été, le lendemain, trouvé assassiné dans son église même.

Les Compagnons de la Croix-d'Argent étaient, au contraire, restés profondément attachés à l'Eglise et fidèles à ses prescriptions. Ils assistaient aux offices, disaient dans les réunions des prières communes, et vers le temps des grandes fêtes, ils avaient ce qu'ils appelaient des devoirs, c'est-à-dire de grandes assemblées. Un prêtre, d'ordinaire un religieux, frère, fils, parent de quelque Compagnon leur disait la messe, et tous les Compagnons recevaient Dieu ensemble.

Les deux partis se divisant toujours davantage, les Compagnons de la Croix-d'Argent augmentèrent encore la rigueur de leurs prescriptions : leur règlement porta défense, non-seulement de frapper avec le fer, mais aussi d'user de violence, quel qu'en fut le prétexte, même celui de la défense légitime.

Il y avait dans ces prescriptions une exagération étrange : heureuse sans doute. Ne fallait-il pas imposer une modération excessive à des hommes toujours armés par leur métier même, préparés pour ainsi dire aux violences les plus graves et les plus dangereuses ?

En 1789, les Compagnons de la Croix-d'Argent étaient depuis quelque temps sous le coup de la persécution la plus violente. Les Compagnons noirs leur cherchaient querelle, et profitaient de leur patience pour les outrager et les frapper quelquefois de la manière la plus cruelle.

Un soir, un Compagnon de la Croix revenant d'un chantier où il avait travaillé tout le jour fut accosté par une bande de Compagnons noirs. On se

jeta sur lui, on le souffleta, on le roua de coups. Le lendemain, il fut trouvé mort. Le lieutenant-criminel informa. On arrêta quelques charpentiers de la bande des Compagnons noirs.

Ils étaient tous complices, et se tenaient par les liens mêmes de leur complicité : ils jurèrent qu'ils étaient innocents, ne se dénoncèrent pas les uns les autres. Ils furent renvoyés impunis.

Si l'un d'eux eût été condamné, ils avaient juré de tuer jusqu'au dernier les Compagnons de la Croix-d'Argent.

Ceux-ci, au lieu de chercher avec leurs redoutables ennemis une rencontre qui eût été sanglante, se tenaient prudemment à l'écart. Malgré leur prudence, leur nombre diminuait tous les jours : les uns désertaient le Compagnonnage, les autres quittaient Paris où ils avaient surtout à redouter la domination des Compagnons noirs.

D'après les anciens usages, les membres d'un Compagnonnage, dans chaque ville, avaient une maison où ils logeaient, mangeaient et se rassemblaient. La maîtresse de cette maison s'appelait *la Mère*.

C'était chez *la Mère* que se rendait le Compagnon à son arrivée en ville. Le mari de la Mère était le Père des Compagnons, ses enfants, leurs Frères et leurs Sœurs. L'hospitalité était toute cordiale.

Les Compagnons de la Croix-d'Argent, séparés des Compagnons noirs, avaient eu à se choisir *une Mère*.

Ils n'avaient pas pu en trouver. Pour suivis, harcelés par leurs ennemis, on eût craint, en les recevant, d'encourir des haines et des vengeances redoutables.

Pendant plusieurs années, les Compagnons de la Croix avaient eu grande peine à se réunir ; ils avaient dû renoncer à vivre ensemble sous le même toit, comme le voulait la tradition du Compagnonnage.

Cette séparation forcée eût nécessairement peu à peu effacé le souvenir des Compagnons de la Croix-d'Argent, sans une circonstance qui leur fournit le moyen de se réunir.

Dans tout devoir de Compagnonnage, il y avait un Compagnon qu'on appelait *le Rouleur*.